

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 30 janvier 2013

DCM N° 13-01-07

**Objet : Financement de l'évènementiel sportif autour des disciplines de l'athlétisme.**

**Rapporteur : Mme MEDOC, Conseiller Municipal**

Depuis deux ans la ville, en accord avec le club Athlétisme Metz Métropole, a redéfini une stratégie événementielle orientée vers le développement de l'athlétisme autour de 3 temps forts tournés vers les courses urbaines, le meeting international Indoor et la course nature de la Ville de Metz.

La ville dispose non seulement d'espaces naturels, mais également d'infrastructures et d'un outil performant au service de la pratique de toutes les disciplines de l'athlétisme permettant la constitution et le développement d'un véritable Pôle d'athlétisme à Metz.

Les manifestations suivantes sont prévues :

- Le 5<sup>ème</sup> meeting international d'athlétisme « METZ MOSELLE ATHLELOR INDOOR » organisé par Athlétisme Metz Métropole le 24 février 2013 à l'Anneau au Complexe Sportif des Hauts de Blémont. L'objectif de ce meeting qui se classe 11<sup>ème</sup> au niveau mondial et qui accueillera près de 250 athlètes de niveau régional, national et international, est de devenir cette année le premier meeting indoor français. Cette compétition est organisée depuis 2009 et attire un public toujours plus nombreux. Cette année, une dizaine d'épreuves seront au programme avec des séries internationales comme le 60 mètres haies, le 60 mètres séries, le saut à la perche, le 3 000 mètres, des séries nationales (triple saut, 400 mètres, 1 500 mètres) et des épreuves interrégionales (lancer de poids, 800 mètres, etc.). Cet évènement sportif qui attirera à Metz quelques-uns des plus grands champions de l'athlétisme français voire mondial répond à l'objectif que s'est fixé la Ville de développer cette discipline sportive (53 000 €).
- La seconde édition de la course « La Messine » organisée par la section loisirs du club Athlétisme Metz Métropole le 1er mai 2013 et uniquement réservée aux femmes dont les objectifs seront de promouvoir la féminisation de la course à pied et de sensibiliser le public à la lutte contre le cancer du sein. Fort du succès de sa première édition, la

Messine 2013 sera organisée Place d'Armes dans le but de pouvoir accueillir un plus grand nombre de participants (1 200 inscriptions en 2012), de reverser l'intégralité des fonds recueillis au bénéfice de la Ligue contre le Cancer et l'Association Mosellane pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses (8 200 € en 2012) et de conserver l'esprit de la première édition à savoir le partage et la convivialité (3 000 €).

- La 9<sup>ème</sup> édition de la course nature de la Ville de Metz prévue les 15 et 16 juin 2013 et organisée par la section loisirs du club Athlétisme Metz Métropole en partenariat avec les associations Metz Diabète et ELA. Le Mont St Quentin a été choisi pour ce "Trail" car c'est le point culminant de l'Agglomération Messine et il met en valeur Metz. Le départ sera donné de Plappeville et diverses communes seront traversées, telles que : Plappeville, Lessy, le Ban St Martin, Lorry les Metz, etc. Les organisateurs attendent pour cette nouvelle édition plus de 1 000 participants (tous les publics, notamment les familles) sur 7 épreuves avec une nouveauté qui est l'organisation du Challenge Clair/Obscur. Cette course accessible à tous sera organisée en deux temps, avec une première épreuve qui se déroulera sur un parcours de 8 kms en nocturne le samedi soir, suivie d'un parcours entre 15 et 30 kms le lendemain avec des difficultés plus ou moins importantes. Le challenge Clair/Obscur est également proposé en binôme. L'objectif de cette épreuve est de favoriser la cohésion et le partage autour de la pratique de la course nature avec la seule condition de franchir la ligne d'arrivée en binôme. Des animations périphériques seront également proposées sur le site avec des ateliers de sensibilisation au sport-santé, des animations pour les enfants, des exposants et artisans locaux, etc. (4 000 €).

En conséquence, il est proposé d'attribuer au club organisateur de ces différents événements sportifs des subventions pour un montant total de 60 000 €.

La délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les commissions compétentes entendues,

**VU** les projets présentés et portés par le club Athlétisme Metz Métropole au titre de la saison sportive 2012/2013,

**CONSIDERANT** que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

**- D'ATTRIBUER AU CLUB ATHLETISME METZ METROPOLE LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT GLOBAL DE 60 000 € :**

- |  |          |
|--|----------|
| - 5 <sup>ème</sup> Meeting national indoor Metz-Moselle d'Athlétisme | 53 000 € |
| - 2 <sup>nd</sup> e édition de la course « La Messine »              | 3 000 €  |
| - 9 <sup>ème</sup> édition de la course nature de la Ville de Metz   | 4 000 €  |

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens correspondante ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment la lettre de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2013.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des pratiques sportives

Commissions : Sports et Finances

Référence nomenclature « ACTES » : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38

Absents : 17

Dont excusés : 8

**Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**